



## **Charte de Bénévolat - Indianoceania**

**ÊTRE BÉNÉVOLE CHEZ INDIANOCEANIA,**

**c'est être un ambassadeur de l'Association !**

Cette Charte énonce les missions, les valeurs, les engagements, les objectifs de l'Association. Elle définit les relations entre l'Association et les personnes qui adhèrent et souhaitent aider l'Association.

Créé le 16 mai 2023 par un groupement d'étudiants-chercheurs en sciences humaines et sociales, Indianoceania est une association de valorisation et de vulgarisation des études et des connaissances qui tournent autour de l'Indianocéanie dans les domaines des sciences humaines et sociales.

### **Notre mission**

Valoriser et vulgariser de manière ludique et raisonnée les recherches en sciences humaines et sociales pour le plus grand nombre.

### **Nos valeurs**

*Passion* débordante pour les sciences humaines et sociales de l'Indianocéanie, alimentant un engagement vibrant et incessant envers la découverte, la compréhension et la diffusion de ces connaissances riches et captivantes

*Vulgarisation accessible et ludique*, privilégiant une communication claire et engageante pour rendre les connaissances attrayantes

*Inclusivité, diversité, collaboration, engagement communautaire, intégrité scientifique,* assurant la fiabilité, l'honnêteté, le respect et la responsabilité dans toutes les activités de recherche

### **Nos axes**

1. Valorisation et vulgarisation scientifique : rédiger et partager des articles scientifiques sur différents canaux de communication (notamment Facebook, Instagram, Tiktok, Youtube et son siteweb <https://indianoceania.fr/>, ainsi que TV et Radio), afin d'atteindre le plus large public possible, expert ou populaire. Le tout en jonglant entre jargon scientifique et vocabulaire simplifié pour rendre le savoir accessible à tous.
2. Renforcement de capacités : partager ses participations à des ateliers, conférences ou autres programmes bénéfiques pour la communauté scientifique des sciences humaines et sociales ; ainsi que l'annonce des ateliers et des conférences qu'elle organise, suivie des résumés et des rapports en fin d'évènements.
3. Soutien à la recherche et à la valorisation des sciences humaines et sociales : cibler les étudiants du domaine, tout porteur de projet en lien avec les thématiques de l'Association ou tout autre personnes intéressées par une formation en sciences humaines et sociales, en les accompagnant dans leurs parcours.

### **Nos publics cibles**

- Jeunes francophones de l'océan Indien : 15-35 ans résidant à La Réunion, Madagascar, Comores, Mayotte, Rodrigues et Maurice, et diaspora des îles.
- Etudiant.e.e, chercheur.e.s, curieux.ses et passionné.e.s de Sciences Humaines et Sociales.
- Institutions et organismes publics et privés de l'océan Indien.

### **Votre engagement**

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans percevoir en retour de rémunération, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Le bénévole qui souhaite s'engager de manière plus importante devient adhérent.

A ce titre, le bénévolat chez Indianoceanica est un don de temps et de compétences librement consenti et gratuit ; c'est le choix de partager ses savoirs et savoir-faire au profit des personnes accompagnées par l'Association ou de l'administration générale de l'Association.

En tant que bénévole au sein de l'Association Indianoceanica, vous pourriez vous engager dans diverses activités alignées avec la Charte et les missions de l'Association :

Relais sur le terrain :

Faire remonter les informations de votre secteur, y compris les retours d'expériences, les besoins spécifiques et toutes sortes d'informations pertinentes pour l'efficacité et la communication de l'Association.

Création de contenu scientifique :

Participer à la création d'articles, vidéos, infographies ou autres contenus scientifiques destinés à être partagés sur les différents canaux de communication de l'Association (Facebook, Instagram, TikTok, YouTube, site web, TV et Radio).

Participation aux ateliers et conférences :

Organiser et aider lors d'ateliers, conférences ou autres programmes bénéfiques pour la communauté scientifique des sciences humaines et sociales. Cela peut inclure l'annonce, la coordination des événements et la rédaction de résumés et de rapports après les événements.

Partage et promotion :

Partager et liker les contenus scientifiques publiés par Indianoceanica sur les réseaux sociaux, contribuant ainsi à élargir la portée et l'impact de l'Association.

Accompagnement des étudiants et porteurs de projets :

Cibler les étudiants du domaine, les porteurs de projets liés aux thématiques de l'Association, ou toute personne intéressée par une formation en sciences humaines et sociales. Offrir un accompagnement dans leurs parcours et projets.

Communication :

Contribuer à la communication claire et engageante de l'Association en utilisant un langage accessible. Vous pourriez également aider à la rédaction de documents officiels ou de supports de communication.

Participation aux réunions d'information et formations :

Assister aux réunions d'information et participer aux actions de formation proposées par l'Association pour renforcer vos compétences et contribuer de manière plus efficace.

Engagement communautaire :

Impliquer activement les jeunes francophones de l'océan Indien, les étudiants, les chercheurs, et les passionnés de sciences humaines et sociales dans les activités de l'Association.

## **L'Association S'ENGAGE À L'ÉGARD DE SES BENEVOLES**

En matière d'information :

à les informer sur le contenu du Projet Associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités,

à faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires,

En matière d'accueil et d'intégration :

à les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs et à considérer chaque bénévole comme indispensable,

à leur confier, bien sûr en fonction de ses besoins propres, des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,

à situer le cadre de la relation entre chaque bénévole et l'Association dans « une convention d'engagement »,

L'Association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

## LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE À L'ÉGARD DE L'ASSOCIATION

L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'Association et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes.

Le bénévole s'engage à :

- assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des disponibilités choisis conjointement, au sein « d'une convention d'engagement », faire preuve d'une discrétion assimilable au secret professionnel,
- collaborer avec les autres acteurs de l'Association : dirigeants, salariés permanents et autres bénévoles,
- participer aux réunions d'information et aux actions de formations proposées.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Madame/Monsieur \_\_\_\_\_

Date et signature (suivies de la mention " Lu et approuvé ")